

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 1^{er} octobre 2010

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 27 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH - Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - Samia GHALI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Christophe MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Renaud MUSELIER - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Myriam SALAH-EDDINE - Pierre SEMERIVA - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par François-Noël BERNARDI - Antoine ROUZAUD représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - André ESSAYAN - Jean-Claude GAUDIN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Jérôme ORGEAS - Roland POVINELLI - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

FCT 001-2188/10/BC

**■ Définition d'emplois créés à la nomenclature
DRH 10/5263/BC**

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Conformément aux dispositions de l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, il convient de définir les missions, ainsi que le niveau de recrutement et de rémunération relatifs à des emplois créés à la nomenclature de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code des Communes ;
- La loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, notamment en ses articles 3 et 34 ;
- La loi n° 2005-843 du 26 juillet 2005 portant diverses mesures de transposition du droit communautaire à la fonction publique ;

Signé le 1er Octobre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 04 octobre 2010

- Les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois de la filière administrative, de la filière technique et de la filière sanitaire et sociale de la fonction publique territoriale ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président ;
- La délibération du Bureau de Communauté FAG 06/448/BC du 13 juillet 2006 relative à la définition d'emplois créés à la nomenclature ;
- Les délibérations relatives à la nomenclature des emplois de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole,

Sur le rapport du Président,

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,
Considérant**

- Que parmi les emplois vacants créés à la nomenclature, il convient de définir seize d'entre eux.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Sont approuvées les définitions d'emplois suivantes :

- Collaborateur de groupe politique,
- Directeur des services du budget (Direction des Finances),
- Chef du service coordination de la programmation (Direction des Finances),
- Chef du service ingénierie financière (Direction des Finances),
- Chef du service des marchés (Direction des Affaires Juridiques),
- Chargé de projet planification (Direction du Foncier),
- Administrateur Billettique (Direction des Transports),
- Responsable de Division Accessibilité et modes doux (Direction des Transports),
- Ingénieur topographe (Direction des Infrastructures),
- Responsable de Division Ouest (Direction de l'Espace Public Voirie),
- Chef du service de l'Information et du Courrier (Direction Générale des Services),
- Chef de projet Relations Euroméditerranéennes (Direction du Développement Economique et des Affaires Internationales),
- Chef de service des Moyens Généraux (Direction du Patrimoine et de la Logistique),
- Conseiller technique « relations extérieures et communication » (Direction Générale des Services),
- Assistant financier (Direction des Finances).

- Chef de projet technopôles (Direction du Développement Economique et des Affaires Internationales.

Après accomplissement des formalités légales et dans l'impossibilité de pourvoir ces postes par la voie du recrutement d'agents titulaires de la fonction publique, il pourra être conclu des conventions avec des agents non titulaires.

- **1/ Collaborateur de groupe politique** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux.

Description du poste : Sous l'autorité directe du Président du groupe politique :

- Analyse et suivi des dossiers communautaires,
- Suivi du travail et de l'intervention du groupe,
- Liens avec les partenaires politiques et institutionnels,
- Relations avec la presse.

Profil : Formation supérieure. Expérience polyvalente de niveau supérieur souhaitée. Capacités rédactionnelles et relationnelles.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **2/ Directeur des services du budget** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction des Finances.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Finances :

- Analyse, expertise, force de proposition dans le domaine financier,
- Préparation du Budget en relation avec l'ensemble des directions, élaboration de documents budgétaires,
- Contrôle et suivi de l'exécution budgétaire,
- Assistance et conseils aux directions en matière de gestion comptable, fiscale et financière, proposition de moyens de financement,
- Gestion active de la dette et optimisation des recettes,
- Animation de l'observatoire fiscal,
- Participation à l'identification et à la gestion des risques financiers inhérents à la collectivité,
- Mise en place et suivi des instruments de pilotage, de contrôle et d'évaluation de l'activité,
- Direction et animation des deux services de la direction : Service de la Stratégie Financière et du Budget et Service Ingénierie Financière,
- Animation active des équipes : optimisation de l'organisation, mobilisation des ressources humaines par le développement des compétences et la formation (motivation professionnelle des équipes),
- Participation et animation de réunions,
- Sens prononcé du travail en transversalité,
- Nécessité d'un travail en coordination pour diffuser l'information.

Profil : Formation Bac+4. Compétences avérées en comptabilité publique. Maîtrise des réglementations applicables aux EPCI. Bonnes connaissances économiques, financières et fiscales.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché principal territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **3/ Chef du service coordination de la programmation** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction de la Programmation des Investissements.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur de la Programmation des Investissements :

- Analyse de délibérations portant sur la section d'investissement et leurs enjeux sur la prospective financière communautaire,
- Rôle d'alerte par l'analyse des contrats (conventions, marchés) et leurs impacts financiers à court et moyen terme,
- Analyse des documents d'orientation et de planification stratégique et mise en perspective de leur application dans les politiques d'investissement,
- Contribution à l'amélioration du cofinancement des opérations d'investissement par de la veille dynamique,
- Interventions plus ponctuelles en support auprès des Directions opérationnelles. Les actions seront en lien avec les services du budget et en interface entre la programmation et le budget d'équipement.

Profil : Formation supérieure en économie, géographie et/ou finances. Expérience à un poste similaire souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **4/ Chef du service ingénierie financière** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction des Services du Budget.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Services du Budget :

- Gestion financière et comptable : contrôle des exécutions budgétaires, gestion active de l'encours de la dette et au quotidien, gestion des lignes de trésorerie ; élaboration des plan de financement et de trésorerie en collaboration avec l'ensemble des services ; encadrement.
- Expertise financière et économique : identification, analyse et modélisation des risques inhérents à la collectivité : analyse des choix Partenariat Public Privé – Finances Publiques ; montages financiers : suivi de l'évolution des marchés financiers et des différents agrégats économiques ; établissement et optimisation des montages de financement complexes en combinant les instruments financiers (prêts, obligations, et dérivés...), analyse et cotation des produits proposés par les établissements financiers.
- Prévisions financières : Elaboration de différents scénarii de perspectives financières pluriannuelles.

Profil : Formation Bac+5 spécialisée en finances et comptabilité. Connaissance approfondie des instructions comptables. Expérience préalable similaire souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial principal et au régime indemnitaire y afférent.

- **5/ Chef du service des marchés** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction des Affaires Juridiques.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Affaires Juridiques.

- Mise en œuvre et suivi des procédures d'achat en liaison avec les services,
- Coordination du conseil auprès des services dans le domaine des marchés publics,
- Responsabilité du fonctionnement des diverses commissions d'appels d'offres,
- Elaboration des outils de la commande publique.

Profil : Formation Bac+5 en droit public. Bon niveau d'expertise dans le domaine des marchés publics.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial principal et au régime indemnitaire y afférent.

- **6/ Chargé de projet planification** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction de l'Urbanisme et du Foncier.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur de l'Urbanisme et du Foncier :

- Contribution à l'élaboration du Scot,
- Animation, coordination ou réalisation des études de planification et d'urbanisme,
- Participation à des démarches prospectives d'aménagement à différentes échelles territoriales,
- Conseil et assistance technique aux Directions communautaires et aux communes,
- Etudes de coopérations régionales ou métropolitaines ainsi que développement des outils d'observation et de veille urbaine (PLU, foncier...).

Profil :

- Formation supérieure en urbanisme et aménagement du territoire et expérience significative en bureau d'études ou en agence d'urbanisme,
- Connaissance et aptitude à travailler sur les problématiques des déplacements,
- Bonne connaissance des collectivités locales et de la réglementation en matière d'urbanisme,
- Capacités d'expertise, de vision stratégique et de prospective.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **7/ Administrateur Billettique** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction des Transports.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Transports :

- Exploitation courante du système central billettique,
- Rédaction et suivi des procédures d'exploitation du système,
- Participation à la gestion des risques encourus par le système,
- Assistance aux utilisateurs,

- Responsable du paramétrage des équipements relatifs à la billettique,
- Définition et exécution de tous les tests de validation et de non régression à appliquer aux nouveaux paramètres avant leur mise en production,
- Diffusion des nouveaux paramètres,
- Mise à jour de la documentation liée aux versions de paramètres,
- Assistance fonctionnelle auprès des utilisateurs,
- Responsable des informations restituées par le système billettique,
- Définition et contrôle des flux échangés avec les systèmes externes,
- Conception et réalisation des rapports BO.

Profil : Formation d'ingénieur. Expérience dans le domaine de la billettique. Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités locales. Esprit d'équipe et d'organisation.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **8/ Responsable de Division Accessibilité et modes doux** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction des Transports.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Transports :

- Suivi de l'installation des stations vélos en libre service et gestion du contrat d'exploitation (traitement des incidents liés à l'exploitation, suivi des tableaux de bord, étude de nouvelles implantations de stations...),
- Suivi du développement des modes doux sur le territoire communautaire (participation à l'élaboration du schéma directeur vélos, développement de mode alternatif des transports : voiture électrique),
- Gestion des transports de substitution (personnes à mobilité réduite),
- Veille législative et réglementaire dans le domaine de l'accessibilité des transports,
- Lien avec la Direction de l'Espace Public Voirie Circulation sur les travaux liés au schéma Directeur d'accessibilité des Transports,
- Programmation et organisation des travaux dans le cadre du projet des lignes de transports structurantes,
- Suivi des divers plans de sécurité : Référent de la Direction des Transports pour le Plan Neigel, le plan de Sécurité Routière, le plan Orsec,
- Participation au groupe de travail PDIE13.

Profil : Formation d'ingénieur. Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur en chef de classe normale et au régime indemnitaire y afférent.

- **9/ Ingénieur topographe** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction des Infrastructures.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Infrastructures :

- Coordination des travaux topographiques : élaboration des cahiers des charges d'appels d'offres pour les relevés topographiques, passation de marchés avec les géomètres extérieurs, vérification et validation de plans, intégration des plans dans le SIG et suivi de l'exécution des marchés (contrôle des données),
- Administration des données topographiques : acquisition et mise à jour de données topographiques, utilisation des logiciels de calculs topographiques, gestion des bases de

- données topographiques, intégration dans le SIG des données externes (Orthophotoplan, cartes - scannées, données vectorielles, données alphanumériques...), définition des métadonnées des données topographiques (précision, qualité, sémantique...),
- Constitution d'un référentiel spatial de base de données topographiques : mise en cohérence des données, réalisation des fonds de plans, mise en place d'une infrastructure topographique (mise en place et suivi d'un canevas, gestion et suivi de station GPS permanente), rattachement des levés et passage dans le système de référence national RGF 93 et sa projection CC 44,
 - Animation de la Division Topographie : organisation du travail des brigades de topographie pour la réalisation des plans, implantations, auscultations, pilotage des activités de gestion des marchés topographiques et photogrammétriques et de contrôle des travaux externes.

Profil : Formation supérieure dans le domaine concerné. Connaissance des logiciels de DAO (Autocad MAP), des logiciels SIG et maîtrise des logiciels de CAO en topographie (COVADIS 2D 3D).

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **10/ Responsable de Division Ouest** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction de l'Espace Public Voirie Circulation.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur de l'Espace Public Voirie Circulation :

- Orientation des requêtes émanant des élus et des administrés entrant dans le champ de compétences de la DEPVC,
- Gestion de travaux d'aménagement, d'entretien, de grosses réparations de la Voirie Communautaire en fonction des budgets et des marchés alloués,
- Préparation des programmes de travaux accompagnés de devis estimatifs en vue de leur future réalisation,
- Suivi et validation des travaux d'aménagement de voies à caractère communautaire réalisés par des organismes extérieurs (ZAC, Société d'économie mixte...) en vue de l'intégration dans le réseau viaire communautaire,
- Avis techniques sur les permis de construire, cessions et projets divers en rapport avec la DEPVC,
- Encadrement de personnel technique de catégorie B et C,
- Evaluation et contrôle financier des programmes de travaux,
- Relation fonctionnelle avec le service SIVP ou les antennes de la DPU pour les travaux de proximité,
- Participation aux réunions de coordination Chef de service / Responsable de division et information des agents placés sous son autorité, du contenu des réunions,
- Échange avec les agents, les usagers, les prestataires, les partenaires institutionnels et les entreprises privées dans le cadre de l'exécution de leurs missions de Service Public.

Profil : Formation Bac+4 minimum. Connaissances approfondies en voirie, en travaux publics et en voirie réseaux divers. Connaissance de la réglementation rattachée à l'aménagement de l'espace public. Expérience en suivi de travaux et qualifications souhaitées.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **11/ Chef du service de l'Information et du Courrier** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction Générale des Services.

Description du poste : Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services :

- Organisation de la mise en œuvre opérationnelle de la dématérialisation des flux du courrier de MPM,
- Gestion des circuits de traitements de courriers entrants et sortants dématérialisés de la Direction Générale des Services,
- Traçabilité des flux de circulation du courrier,
- Accompagnement des directions de MPM dans la mise en œuvre de la dématérialisation du courrier,
- Identification et formalisation des procédures transversales relatives à la dématérialisation en lien avec les directions,
- Proposition de méthodes de simplification des flux dématérialisés,
- Réalisation de tableaux de bord permettant le suivi de la traçabilité à la demande du Directeur Général des Services,
- Mise en place d'outils de pilotage et d'aide à la décision,
- Management d'une équipe de 4 agents.

Profil : Formation Bac+5. Expérience à un poste comparable souhaitée. Capacités rédactionnelles et relationnelles.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **12/ Chef de projet Relations Euroméditerranéennes** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, et rattaché à la Direction du Développement Economique et des Affaires Internationales.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur du Développement Economique et des Affaires Internationales :

- Structuration et mise en œuvre de la politique de relations internationales de MPM avec la Méditerranée comme territoire d'application,
- Organisation de déplacements du Président dans les pays méditerranéens,
- Représentation de MPM dans les instances de coopération décentralisée,
- Gestion administrative et budgétaire,
- Assistance et conseil aux élus et techniciens.

Profil : Formation supérieure. Connaissance des organismes publics ou privés travaillant dans le domaine des relations internationales et des collectivités locales. Maîtrise de l'anglais.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'ingénieur principal territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **13/ Chef de service des Moyens Généraux** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction du Patrimoine et de la Logistique.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur du Patrimoine et de la Logistique :

- Elaboration des marchés d'acquisition de mobilier et de l'inventaire, des déménagements, des marchés de nettoyage des locaux de la CUMPM,

- Elaboration des marchés de fournitures et matériels de bureaux, des consommables informatiques, des vêtements de travail (EPI), des marchés d'impression et de duplication de documents, gestion du parc de photocopieurs,
- Encadrement d'une équipe de 6 personnes.

Profil : Formation supérieure. Maîtrise de la réglementation des collectivités territoriales et du code des Marchés publics. Expérience de l'encadrement souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **14/ Conseiller technique « Relations Extérieures et Communication »** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction Générale des Services.

Description du poste : Sous l'autorité directe du Directeur Général des Services :

- Réalisation de missions pour le Directeur Général des Services : analyses, études comparatives, synthèses, comptes-rendus,
- Rédaction et suivi de notes, de courriers et de discours,
- Préparation de réunions, en étroite collaboration avec le secrétariat de la Direction Générale des Services,
- Participation aux réunions, représentation du Directeur Général des Services (réunions, colloques...),
- Vérification des parapheurs,
- Gestion des relations extérieures du Directeur Général des Services,
- Gestion de la dimension « communication DGS » et des relations avec le Service Presse et les médias,
- Constitution de la revue de presse pour le Directeur Général des Services,
- Gestion du lien DGS/partenaires associatifs (Association des Ingénieurs territoriaux de France, Association des Communautés Urbaines de France...) suivi des dossiers spécifiques (MP 2013, Forum Mondial de l'Eau...).

Profil : Formation supérieure en communication, journalisme ou lettres. Connaissance des collectivités locales. Expérience similaire souhaitée.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **15/ Assistant financier** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction des Services du Budget.

Description du poste : Sous l'autorité du Directeur des Services du Budget :

- Gestion budgétaire : élaboration et suivi des budgets (général et annexes) en dépenses et recettes, préparation des documents budgétaires, rédaction des rapports, analyses et perspectives budgétaires,
- Assistance et conseil auprès des directions,
- Participation à une gestion dynamique des ressources,
- Gestion patrimoniale : suivi des immobilisations et des amortissements,
- Veille législative : suivi de l'évolution des dispositions législatives et réglementaires.

Profil : Formation supérieure. Bonnes connaissances en finances publiques. Expérience dans le domaine de la gestion des collectivités locales.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

- **16/ Chef de projet Technopôles** inscrit à la nomenclature en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux, et rattaché à la Direction du Développement Economique et des Affaires Internationales.

Description du poste : Sous l'autorité du Chef de service Technopôles :

- Management de projet avec les partenaires extérieurs,
- Mise en œuvre des orientations stratégiques en matière de développement territorial sur le domaine d'activité concerné,
- Pilotage et animation des programmes d'intervention de la collectivité,
- Mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs,
- Portage et instruction des projets,
- Développement et animation de la contractualisation des partenaires et des réseaux professionnels,
- Veille sectorielle et territoriale.
- Aménagement et commercialisation du site (dans le cadre de la convention MPM-Ville de Marseille),
- Accueil et accompagnement des projets des entreprises implantées sur le site ou en recherche de solutions d'implantation,
- Animation des partenaires du site autour du projet du Technopôle,
- Suivi de pôles de compétitivité.

Profil : Formation supérieure. Connaissances des organismes publics ou privés travaillant dans le domaine des relations internationales et des collectivités locales.

Rémunération : la rémunération de cet emploi sera plafonnée par référence au dernier échelon du grade d'attaché territorial et au régime indemnitaire y afférent.

Si ces emplois ne pouvaient être pourvus par des candidats titulaires de la Fonction Publique, ils pourraient être occupés par des agents contractuels disposant du diplôme requis pour l'accès au grade de référence dans le cadre du concours externe correspondant.

Article 2 :

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2010 de la Communauté Urbaine : Sous Politique A510, Chapitre 012, Fonction 020, Nature 64111 ou, par défaut, 64131.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué aux Ressources Humaines,
Moyens Généraux, Juridique

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement de la Communauté urbaine

Bernard MOREL

Vincent COULOMB

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine

Signé le 1er Octobre 2010
Reçu au Contrôle de légalité le 04 octobre 2010

Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI